



**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

10^{ème} réunion des correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.32/3/2
Date: 18 April 2011

Malte, 3-5 mai 2011

Original: anglais

Point 3 de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR PROVISoire ANNOTE

Note du Secrétariat

RÉSUMÉ

Résumé:	Ce document fournit de brèves informations sur les mesures à prendre par la réunion.
Mesures à prendre:	Tel qu'indiqué sous chaque point de l'ordre du jour.
Documents de référence:	REMPEC/WG.32/3/1 et REMPEC/WG.32/3/3.

Introduction

1. La 10^{ème} réunion des Correspondants du Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) se tiendra à Malte du 3 au 5 mai 2011, conformément à la décision de la 16^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes à la convention de Barcelone qui avait convenu qu'une réunion des Correspondants du REMPEC se tienne durant le biennium 2010-2011 (UNEP(DEPI)/MED IG.19/8, Marrakech, Maroc, 3-5 novembre 2009).

2. Les principaux objectifs de la 10^{ème} réunion des Correspondants du REMPEC sont les suivants:

- a) examiner la réalisation du programme de travail du REMPEC depuis la 9^{ème} réunion des Correspondants,
- b) débattre de, et approuver le programme de travail du REMPEC pour le biennium 2012-2013 qui sera ensuite soumis pour adoption à la 17^{ème} réunion ordinaire des Parties contractantes.

3. Tous les correspondants gouvernementaux du REMPEC ont été invités à nommer, conjointement et en consultation avec toutes les autorités nationales concernées, leurs représentants à la réunion. La participation, dans les délégations nationales, d'observateurs représentant les industries pétrolière, chimique, portuaire et du transport maritime, a été fortement encouragée. L'invitation à la réunion a été également élargie aux agences spécialisées des Nations Unies, à d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi qu'aux organisations et associations professionnelles internationales dont les champs d'action intéressent le travail du REMPEC.

4. Pour aider la réunion dans son travail, le REMPEC a préparé les annotations suivantes au projet d'ordre du jour.

Point 1 de l'ordre du jour **Ouverture de la réunion**

5. La 10^{ème} réunion des Correspondants du REMPEC s'ouvrira le mardi 3 mai 2011 à 09h00 et devrait être clôturée le jeudi 5 mai 2011 à 17h00.

Point 2 de l'ordre du jour **Organisation des travaux**

2.1 **Règlement intérieur**

6. Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties contractantes à la convention pour la protection la Méditerranée contre la pollution et ses protocoles (UNEP/IG.43/6, Annexe XI) s'applique *mutatis mutandis* aux délibérations de cette réunion.

2.2 **Election du bureau**

La réunion des Correspondants sera invitée à élire un Président, un Vice-président et un Rapporteur.

2.3 **Langues de travail**

7. Les langues de travail de la réunion seront l'anglais et le français. Un service d'interprétation simultanée anglais-français-anglais sera assuré lors des travaux. Les documents de travail seront disponibles dans les deux langues officielles du Centre, à savoir l'anglais et le français. Les documents d'information seront fournis dans leur langue originale, à moins qu'une traduction n'ait été fournie dans la seconde langue de travail.

Point 3 de l'ordre du jour **Adoption de l'ordre du jour**

8. L'ordre du jour, tel que proposé dans le document REMPEC/WG.32/3/1 et annoté dans le présent document, sera soumis à la réunion des Correspondants pour adoption. La réunion sera invitée à arrêter son emploi du temps. Un projet d'emploi du temps est proposé dans le document REMPEC/WG.32/3/3.

Point 4 de l'ordre du jour **Rapport d'avancement des activités du REMPEC depuis la 9^{ème} réunion des Correspondants du REMPEC**

9. Le directeur du REMPEC présentera le document REMPEC/WG.32/4/1 intitulé "Rapport sur l'état d'avancement des activités du REMPEC depuis la 9^{ème} réunion des Correspondants"; ce document décrit les activités que le Centre a conduites depuis la dernière réunion des Correspondants, qui s'est tenue en avril 2009 à Malte. Le Monténégro présentera également le document REMPEC/WG.32/4/2.

10. Les Parties contractantes seront invitées à informer la réunion de toutes activités pertinentes réalisées dans leurs pays respectifs ou dans l'Union Européenne, depuis la 9^{ème} réunion des Correspondants du REMPEC.

La réunion des Correspondants sera invitée à commenter et à prendre note des progrès enregistrés dans la réalisation des activités du REMPEC.

Point 5 de l'ordre du jour **Mise à jour du Système Régional d'Information (RIS) et comptes-rendus au titre du système d'information du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)**

11. Le Secrétariat présentera le document REMPEC/WG.32/5 qui résume les développements réalisés dans le domaine du partage d'information par le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) et par le REMPEC dans leur champ de compétence respectif.

La réunion des Correspondants sera invitée à prendre note des informations fournies par le Secrétariat, à formuler des commentaires sur l'utilisation du nouveau site Web et sur sa possible amélioration, et à discuter les autres sujets abordés dans le document.

Point 6 de l'ordre du jour **Développements concernant le projet CE/MEDA sur la coopération en matière de sécurité maritime et de prévention de la pollution par les navires (SAFEMED)**

12. La réunion sera informée de l'état de mise en œuvre du Projet régional MEDA "Coopération euro-med sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution par les navires– SAFEMED" (MED 2007/147-568) que le Centre conduit dans la région méditerranéenne. Le Secrétariat présentera le document REMPEC/WG.32/6 qui porte sur la mise en œuvre du Projet SAFEMED II entre janvier 2009 et février 2011.

La réunion des Correspondants sera invitée à prendre note des informations fournies, à en tenir compte lors de ses délibérations du Point 10 de l'ordre du jour (Programme d'activités du REMPEC proposé pour l'exercice biennal 2012-2013) et à les commenter si besoin.

Point 7 de l'ordre du jour **Activités relatives à la gestion des eaux de ballast des navires et espèces envahissantes**

13. Le Secrétariat présentera le document REMPEC/WG.32/7 relatif à la mise en œuvre du Projet de partenariats GloBallast (2008-2012) dans la région méditerranéenne, comprenant la finalisation du projet de Stratégie méditerranéenne pour la gestion des eaux de ballast des navires et des espèces envahissantes.

La réunion des Correspondants sera invitée à prendre note des informations fournies, à approuver et recommander l'adoption par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone du projet de Stratégie méditerranéenne pour la gestion des eaux de ballast des navires et des espèces envahissantes ainsi que du projet d'"Orientations générales sur l'application volontaire provisoire de la norme D1 sur le renouvellement des eaux de ballast des navires opérant entre la mer Méditerranée et l'Atlantique du Nord-Est et/ou la mer Baltique" ; la réunion sera également invitée à donner son accord à la communication conjointe, avec les autres Accords de Mers régionales concernés, du document sur les Orientations générales au Secrétaire général de l'OMI.

Point 8 de l'ordre du jour **Développements dans le domaine de la préparation à la lutte et à la lutte contre la pollution marine**

14. Le Secrétariat présentera le document REMPEC/WG.32/8/1 intitulé "Développements dans le domaine de la préparation à la lutte et de la lutte contre la pollution marine - retour d'expérience de l'incident du Deepwater Horizon et entrée en vigueur du protocole offshore", qui résume les derniers développements dans le domaine de la préparation à la lutte contre la pollution marine et de la lutte, y compris le récent incident du Deepwater Horizon, l'entrée en vigueur du Protocole Offshore de la Convention de Barcelone et la situation de la coopération avec l'industrie. Le document REMPEC/WG.32/8/2 sera également présenté par Israël.

15. Plusieurs exposés par des représentants des industries pétrolière et offshore sont prévus pour favoriser des premières discussions entre les Correspondants sur des activités éventuelles qui pourraient présenter un intérêt dans le contexte du Protocole Offshore.

La réunion des Correspondants sera invitée à prendre note des informations fournies, et à émettre des avis et des observations sur les différents sujets évoqués dans les documents REMPEC/WG.32/8/1 et REMPEC/WG.32/8/2 ainsi que lors des discussions de ce point de l'ordre du jour.

Point 9 de l'ordre du jour **Groupe de travail technique méditerranéen (MTWG)**

16. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera deux documents consacrés aux activités du Groupe de travail technique méditerranéen (MTWG). Le document REMPEC/WG.32/9/1 passe en revue les activités que le MTWG a menées depuis la 9^{ème} réunion des Correspondants du REMPEC. Le document REMPEC/WG.32/9/2 propose des activités pour le programme de travail du MTWG au titre du prochain biennium.

La réunion des Correspondants sera invitée à prendre note des informations fournies et à examiner les propositions du Secrétariat dans les documents mentionnés ci-dessus.

Point 10 de l'ordre du jour **Programme d'activités du REMPEC proposé pour l'exercice biennal 2012-2013**

17. Le directeur du REMPEC présentera le document REMPEC/WG.32/10 contenant un projet de programme d'activités du Centre pour le biennium 2012-2013.

La réunion des Correspondants sera invitée à prendre connaissance, à débattre et à arrêter un programme de travail pour le REMPEC au titre du biennium 2012-2013, lequel sera soumis pour adoption à la prochaine réunion ordinaire des Parties contractantes à la convention de Barcelone.

Point 11 de l'ordre du jour **Questions diverses**

18. La réunion des Correspondants sera invitée à se saisir de toute question pouvant être soulevée à ce point de l'ordre du jour.

19. Occasion sera donnée aux organisations qui en expriment le souhait de fournir des informations générales sur certaines de leurs activités pouvant intéresser la réunion.

Point 12 de l'ordre du jour **Examen et adoption du rapport de la réunion**

20. Un projet de rapport de la réunion sera soumis aux participants pour examen et adoption.

Point 13 de l'ordre du jour **Clôture de la réunion**

21. La réunion sera clôturée par son Président le jeudi 5 mai 2011 à 17h00.